



Procès -Verbal N°05 de la Réunion Extraordinaire du CSF  
Du 31 Mai 2018



**Etaient présents :**

1. HANINI Salah (Vice-recteur chargé de la PGRS)
2. OUMOUNA Mustapha (Doyen)
3. BENACHOUR Karine (Membre)
4. ATSAMNIA Djamel (Chef département, SNV)
5. LEFNAOUI Sonia (Vice doyenne, PG)
6. MAACHOU Hamida (Présidente CSD, Département SNV)
7. CHAUCHE Abderezak (Vice doyen, Pédagogie)
8. IKHLEF ESCHOUF Nourredine (Président CSD, Département MI)
9. MAHDI Youcef (Président CSD, Département, SM)
10. MEKHTICHE Abdelhalim (Chef département, SM)
11. ZITOUNI Hannachi (Membre)
12. LAISSAOUI Dhifallah (Chef département, MI)
13. HASSANI Djamel (Membre)
14. RAHIM Messaoud (Membre)
15. BEN NADJI Mohamed Amine (Membre)

**Etait absents :**

1. ALLECHE Boualem
2. KOUADIK Smail (Absence excusée)
3. MEGATLI Loubna (Absence excusée)

En ce jour du Jeudi **31 Mai 2018**, s'est tenue une réunion extraordinaire du conseil scientifique de la faculté des sciences de l'université de Médéa, à la demande du doyen de la faculté, en présence du vice-recteur chargé de la PGRS pour débattre du point inscrit à l'ordre du jour suivant :

**Ordre du jour :**

- Election du nouveau président du CSF

**Début de séance à 10H35mn.**



Monsieur le Doyen a pris la parole en souhaitant la bienvenue au Pr. Hanini Salah, vice-recteur chargé de la PGRS et en remerciant l'ensemble des membres du CSF d'être présent. Monsieur le doyen a présenté un résumé de la situation que vit le conseil scientifique de la faculté des sciences depuis son installation en Octobre 2017(Arrêté N°927 du 03.10.2017). En effet, les absences répétées et successives du président, M. Alleche Boualem a chacune des réunions du CSF sans aucune justification ont compliqué la bonne conduite des missions essentielles du conseil. Suite à ses absences, une décision de fin de tâche de M. Alleche Boualem (Décision N° 75 du 03.05.2018) a été établie et l'élection d'un nouveau président est nécessaire afin de permettre au conseil scientifique de mener à bien ses missions.

Monsieur Hanini Salah a rappelé les principales missions du CSF conformément au décret exécutif N°03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, décret exécutif n° 06-343 du 27 septembre 2006 modifiant et complétant le décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université et de l'arrêté N°53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du CSF. Par la suite, et selon les lois en vigueur, monsieur le vice-recteur a lancé un appel à candidature pour l'élection du nouveau président du conseil.

Deux membres élus du CSF se sont porté candidats :

- M. Hassani Djamel, Maitre de conférences (MCA)
- M. Zitouni Hannachi, Maitre de conférences (MCA)

Les élections se sont déroulées à bulletins secrets, et l'ensemble des membres présents ont élu le candidat de leurs choix. Deux procurations ont été déposées, celle de M. Kouadik et celle de Mme Mégatli, étant donné leurs absences justifiées. M. Alléche, étant également absent, n'a rien remis pour justifier son absence.

Le dépouillement a été effectué juste après le vote et les résultats du comptage des nombres de voix sont :

N°	Noms et Prénoms	Nbre total bulletins	Nbre bulletins votés	Nbre Bulletins annulés	Nbre Bulletins blancs
01	M. Hassani Djamel	16	04	00	00
02	M. Zitouni Hannachi		12		

Sur la base des résultats obtenus, **M. Zitouni Hannachi a été élu nouveau président du CSF**. L'ensemble des membres l'ont félicité en espérant travailler en bonne collaboration. M. Zitouni Hannachi a remercié le vice -recteur, le doyen, ainsi que l'ensemble des membres du CSF pour la confiance qui lui a été portée et promet de travailler au mieux pour l'intérêt de la faculté et en collaboration avec l'ensemble du conseil.

La séance a été levée à 12H00.

Le Président du CSF

